

République Française  
Département : TARN  
Arrondissement : Albi  
**CESTAYROLS - COMMUNE**

Séance du mardi 10 mars 2026

Délibération N° DE\_2026\_008

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
Date de la convocation : 05/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean DERRIEUX.

Présents : Jean DERRIEUX, François JONGBLOET, Francis BERNADOU, Annie OHRESSER, Philippe BEGLIOMINI, Amélie GALAND, Claude THILLIEZ, Geneviève DELRIEU

Représentés : Stéphanie CALMELS représentée par Amélie GALAND

Absents et Excusés : Bernard GISQUET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Annie OHRESSER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE - Vente terrains du Patus de Lafargue**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors du précédent conseil en date du 6 novembre 2025, il a été décidé de mettre en vente une partie des terrains du PATUS de Lafargue concernant les parcelles H483 et H484, aux propriétaires du hameau.

Les conditions de vente ont été notifiées dans la délibération DE\_2025\_028.

Mr le Maire précise que les cessions des portions de parcelles se feront sous la forme d'actes administratifs.

Mr le Maire demande aux membres du conseil de délibérer et ,

- **D' AUTORISER** Mr le Maire à signer les actes en la forme administrative en qualité de notaire

- **D'AUTORISER** Mr Jongbloet, 1er adjoint à signer l'acte en la forme administrative pour représenter les intérêts de la commune de Cestayrols.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean DERRIEUX  
Président de séance

Annie OHRESSER  
Secrétaire de séance



DE\_2026\_008